Image not found or type unknown

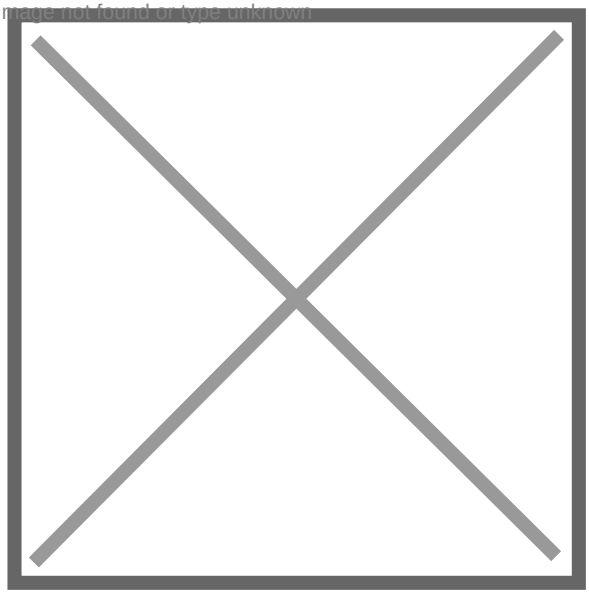

Expulsion d'un logement non déclaré

Par **paris**, le **25/07/2012** à **08:49**

Bonjour,
je suis actuellement locataire dans une logement se situant en réz de chaussée d'une maison depuis 6 mois. Le haut de la maison appartenant au propriétaire.

Mercredi dernier suite a des problemes de familles entre eux le propriétaire étant caractériel et buvant à tout simplement décidé de nous dire que le mois prochain nous sommes partis!!!!!!
Les problèmes dans cette histoire sont assez nombreux :
nous ne disposons que de 2 semaines pour trouver un autre logement (ce qui est très difficile au mois d'aout)
- peut il nous expulser comme ca du jour au lendemain sans raison valable!!!
- le loyer n'est pas déclaré et nous payons en espèces (quelle belle erreur)
- le propriétaire nous coupe l'electricité exterieur, internet, alors que nous avons payé jusqu'au 10 du mois prochain!!??
- le propriétaire nous dit tout les jour qu'il est chez lui et que on a pa a faire comme on veux!!

que peut on faire face a ce proprio vraiment incompréhensible (peut on aller le déclarer au fisc??)

j'espère avoir été claire dans mes explications!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés